

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 16 juillet 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019

2019 DAC 713 Subventions (4.000 euros) à quatre associations sur proposition de la mairie du 9e arrondissement au titre de l'action culturelle locale.

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 25 juin 2019, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention de fonctionnement aux associations Chœur François Vercken, Paris Artiste, la Rue Blanche- ENSATT et Arkenciel Compagnie ;

Vu l'avis du Conseil du 9e arrondissement, en date du 24 juin 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 500 euros est attribuée, sur proposition de la Mairie du 9e arrondissement, à l'association Chœur François Vercken, 17 rue de Rochechouart Conservatoire municipal du 9e 75009 Paris, au titre de ses activités en 2019. Simpa 18262 ; 2019-02809

Article 2 : Une subvention d'un montant de 1.000 euros est attribuée sur proposition de la Mairie du 9e arrondissement, à l'association Paris Artistes, 30 rue du Faubourg Poissonnière 75010 Paris, au titre de ses activités 2019. Simpa 180570 ; 2019-07493

Article 3 : Une subvention d'un montant de 500 euros est attribuée sur proposition de la Mairie du 9e arrondissement, à l'association la Rue Blanche-ENSATT, 54 rue Jean-Baptiste Pigalle 75009 Paris, au titre de ses activités 2019. Simpa 183728 ; 2019-08918

Article 4 : Une subvention d'un montant de 2.000 euros est attribuée sur proposition de la Mairie du 9e arrondissement, à l'association Arkenciel Compagnie, 15 passage Ramey 75018 Paris, au titre de ses activités 2019. Simpa 183535 ; 2019-08116

Article 5 : La dépense totale correspondante, d'un montant de 4.000 euros, sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2019.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Anne HIDALGO